Institut Régional de Formation des Allocations Familiales
67 avenue Jean Jaurès - 75019 PARIS CEDEX 19 - Tél. : 01 71 13 36 18
Siret : 381 050 996 00127 – APE 8559 A – N° déclaration d'activité : 11 75 48596 75

Supervision collective pour les travailleurs sociaux

Description :

La supervision collective est un cadre privilégié offert aux travailleurs sociaux pour échanger, réfléchir et développer leur pratique professionnelle. La supervision permet d'analyser les résonances induites par la relation à l'autre, de s'interroger sur ce qui s'y joue et d'envisager un juste positionnement relationnel. Echanger sur sa pratique professionnelle, c'est accepter de se dévoiler, de donner à voir, de révéler ses ressentis. A la différence de l'APP, la supervision va essayer de repérer ce qui se passe dans la relation entre la personne accompagnée et le travailleur social, de ce qui est engagée et engageant et peut entrer en résonnance avec sa propre situation. Cette formation est un espace de réflexion proposé aux travailleurs sociaux, un espace sécurisé, confidentiel qui va permettre l'élaboration autour des situations qu'ils vont présenter ou de leurs questionnements.

Objectifs :

- Repérer et analyser ses émotions, sentiments et leur impact dans sa relation avec les personnes, les familles
- Renforcer sa capacité de distanciation et de prise de recul pour mieux appréhender son activité
- Renforcer son identité professionnelle

Programme :

- Mise en place d'un cadre de confiance : Confidentialité, non jugement, bienveillance, collaboration, respect, co-construction
- Analyse des situations ou questionnements apportées par les stagiaires
- Prise de conscience de ce qui se joue dans la relation d'aide
- Prise de distance
- Son propre rapport au travail et à l'environnement

Méthode pédagogique :

- Echanges
- Mises en situation
- Utilisations d'outils divers (photolangage ...)

Modalités d'évaluation et de validation :

- **Evaluation de positionnement** : sous forme d'un questionnaire ou d'un tour de table avec le formateur pour valider les prérequis, pour évaluer les besoins individuels et pour déterminer le niveau de connaissances
- **Evaluation des acquis** : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme de mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

- **Evaluation à chaud :** à la fin de la formation, un bilan oral est effectué par le formateur et une évaluation écrite adressée aux stagiaires permettent d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux
- **Evaluation à froid** : réalisée avec un outil interne Caf
- **Attestation de suivi** : Feuille de présence
- **Certificat de réalisation** mentionnant la nature, la durée de l'action est remis aux stagiaires à l'issue de la formation

Accessibilité :

Nous mettons tout en œuvre afin d'offrir aux personnes en situation de handicap des conditions optimales d'accès et d'apprentissage. N'hésitez pas à contacter Sandrine Decottignies référent handicap sandrine.decottignies@caf92.caf.fr - 01 87 02 85 05 directement pour lui signaler vos besoins spécifiques.

Public cible :
Travailleurs sociaux
Pré-requis :
Engagement de présence sur la durée du dispositif et implication des stagiaires : assiduité et participation active.
Programmation :
Nous contacter Planification sur le site irfaf.fr
Catégorie :
Interventions sociales
Lieu :
Irfaf

Tarif / Jour / stagiaire : 280 €
Modalités animation :
Présentiel
Formateur :
Prestataire externe
Effectif :
8 à 12 agents
Durée en jours :
2
Durée en heures :
14